BULLETIN AGRPN

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE NATIONALE

MAI 2022

AGRPN

ENTRAIDE
SOLIDARITE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION
GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE NATIONALE

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE NATIONALE
AGRPN

Parution Mai 2022
Directeur de la publication :
J. BABOURAM
Bulletin d'information de l'Association Générale des retraités de la Police Nationale.

Association déclarée
à la Préfecture de Police
conformément à la loi
du 1er juillet 1901
sous le n°1820 - JO du 19.06.96
N°ordre 90/2409
N°dossier 095825P
N°ISSN : 2257-3534
2bis, rue Dupont de l'Eure
75020 PARIS
Tél. 01 43 67 23 27
Email : *secretariat@agrpn.fr*
Dépôt légal à parution

MEDIAPRINT

Création - Imprimeur :
ZAC St Martin - 23, rue B.Franklin
84120 PERTUIS
Tél. 04 90 68 65 56
Fax 04 86 85 51 24

SOMMAIRE

Edito du président, Jean BABOURAM 3

Discours de l'Assemblée Générale du jeudi 17 mars 2022 présidée par Jean BABOURAM 4

Retour en image sur l'Assemblée Générale du jeudi 17 mars 2022 10

Intervention du responsable de la section unité SGP Police FO de la région Île de France 12

Intervention de l'UFR FO 14

Intervention du Président de la MGP 16

Voeux et résolutions 18

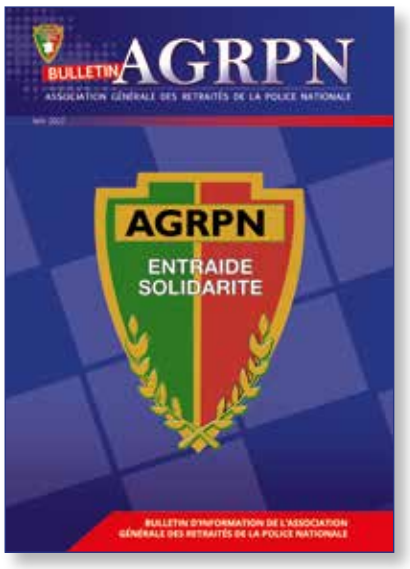
Hommage à Christiane RADWINSKI 20

La journée loisirs 21

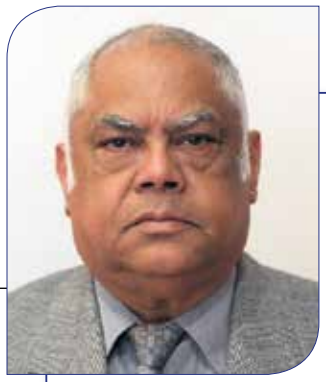
Nécrologie 23

CONTACT AGRPN PAR COURRIEL :
secretariat@agrpn.fr

COURRIER POSTAL :
2 bis rue Dupont de l'Eure
75020 - PARIS



Edito



Le Président,
Jean BABOURAM

Nous venons de traverser une période mouvementée au cours de cette campagne électorale inédite et sans filtre où chacun à déverser sa bile sur les origines, la religion ou la conviction politique de chacun d'entre nous.

Nous avons assisté depuis quelques décennies à des déclarations à l'emporte-pièce dans un but électoraliste et démagogique qui suscitait l'adhésion d'une frange de fanatiques sans repères, mais cette année c'est la détresse et le mal être de nos compatriotes qui a été exploité sans aucune compassion ou empathie.

Cette fois, c'est de la propagande décomplexée mettant en opposition le peuple français avec des discours clivant qui incite plus à l'intolérance et à la haine qu'au rassemblement que notre pays a tant besoin de cette période troublée par la violence, la haine et le rejet de notre société et du système qui génère de plus en plus d'exclusion.

Nous naviguons à vue car nous ne savons pas ce que le pouvoir en place à l'intention de faire, car ce que nous entendons aujourd'hui est différent de ce qui a été distillé les jours précédents, avec son lot de contradictions en fonction de l'interlocuteur.

Nous sommes abreuvés de termes à longueur de temps qui pour moi ne reflète pas la réalité, exemple le « pouvoir d'achat " c'est pour moi de la littérature, le vrai sujet est le reste à vivre qui permet à chacun de subvenir pour se nourrir, se loger et faire face à ses devoirs et obligations courantes.

Depuis quelques années, nous assistons à un nivellement par le bas, ce qui est contraire au progrès social et à la doctrine de tout syndicaliste qui se respecte.

Alors que, tout au long des Trente Glorieuses, les catégories moyennes et supérieures du salariat se développaient en tirant avec elles, les catégories populaires, cette tendance s'est ralentie depuis les années 1980.

Au lieu de nous parler du " grand remplacement " il serait plus judicieux de s'intéresser au déclassement qui n'est pas qu'une mobilité descendante en termes de classe. Il s'apparente à une baisse de statut qui implique davantage de facteurs et apparaît dans diverses situations telles que :

- L'embauche à un niveau de qualification inférieur à celui espéré ;
- La reconversion professionnelle dans un secteur d'activité différent ;
- Le chômage contraint.

Cette période électorale a au moins eu le mérite de mettre au goût du jour une situation bien réelle, qui jusqu'à maintenant n'intéressait pas grand monde, l'évolution de la pauvreté dans le pays. Ce n'est pas la première fois que je m'exprime sur cette préoccupation qui me gêne personnellement, car ce sont des êtres humains, nos compatriotes, qui subissent cette indifférence et ce mépris d'une société sans pitié.

La pauvreté ne concerne pas que ceux qui sont ou se sont mis en marge de la société, mais aussi des travailleurs qui n'arrivent à vivre du fruit de leur labeur, ainsi que ceux qui ont participé à l'économie du pays, je cite les retraités, sans oublier ceux qui ont subi des accidents de la vie.

Le 21ème siècle qui devrait être un tournant dans le progrès et le bien-être de l'humanité, nous révèle, malheureusement, que l'homme est le plus grand prédateur de la société moderne et le fossoyeur de l'évolution humaine. N'oubliez jamais que :

" l'homme vaut parce qu'il est et non par ce qu'il a "

" L'argent est bien, mais l'homme est meilleur, parce qu'il répond quand on l'appelle "

DISCOURS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU JEUDI 17 MARS 2022

PRESIDÉE PAR JEAN BABOURAM

Mesdames, Messieurs, Bonjour.

Je vous remercie de votre présence, je déclare ouverte notre Assemblée Générale.

Nous allons commencer par une minute de silence à la mémoire de nos camarades et adhérents qui nous ont quittés ces deux dernières années.

Malheureusement nous avons eu à déplorer en plus de nos adhérents fidèles deux départs significatifs anciens membres de notre conseil d'administration, Claude BEAUVAIS et Gilles THION qui s'est investi dans le volet d'activité de l'association en organisant des voyages qui ont été très appréciés par les participants, par son dévouement et la qualité des prestations.

J'ai aussi une pensée pour nos camarades décédés du syndicat et de la FGF-FO,

Le covid est passé par là en multipliant les décès.

Une pensée et un soutien à tous ceux qui subissent les atrocités d'un individu qui ne respecte pas la vie humaine et n'a qu'une obsession, sa personne et ses profits.

A toutes les familles, le Conseil d'Administration présente ses sincères condoléances.

" Minute de silence "

Je vous remercie.

Je tiens à remercier les personnes qui ont accepté de participer à notre assemblée générale : Unité SGP Police est avec nous, représenté par Grégory JORON son Secrétaire Généra. Son adjoint retenu dans les instances paritaires nous rejoindra pour le repas de l'amitié.

La F.G.F-FO, l'U.F. R est représenté par Françoise LEMAULF Secrétaire Nationale, le secrétaire général doit subir une intervention chirurgicale.

Orphéopolis est en assemblée, le Président Stéphane BOUTELIERE est excusé,

Jean-Paul BACHET, Président de la Fédération des Anciens Combattants de la Police Nationale, la PP et le MI étant regroupé, est excusé pour raison de santé L'ANAS est représenté par son président Yves LEFBVRE, et de Stéphane LIEVIN,

La Mutuelle Générale de la Police, est représentée par son Président Benoit BRIATTE et un de ses vice-président Jeremy HERENT

La B.F.M nous honore de leurs presences avec Mme Tracy BONFILS et Frederic PHILIPPS

Je remercie bien sur mes camarades avec qui nous partageons notre quotidien je veux parler des membres du bureau dirigé par Bruno ANGELO, ils ont accueilli les retraités, rue des Orteaux siège de la Région IDF d'UNITE SGP, sans oublier l'équipe qui y travaille.

> “ Heureusement il y a encore quelques militants comme vous qui n'oublient pas leur passé et qui persistent dans leur obstination à vouloir défendre et améliorer notre quotidien ”

Comme de coutume l'administration n'a pas été invitée à notre Assemblée Générale,

Après ces formalités d'usage, le but essentiel d'une assemblée générale c'est de faire le bilan de l'association. Pour ce qui est de l'aspect financier, vous aurez le rapport du Trésorier ainsi que les conclusions de la Commission de Contrôle tout à l'heure.

Pour le reste c'est à nous de gérer au mieux les comptes pour éviter le pire.

Je rajouterai simplement que nous essayons de maintenir une gestion saine et rigoureuse pour la survie de notre association, cela me permet de remercier l'équipe qui œuvre tous les jours afin d'assurer le bon fonctionnement de l'AGRPN, particulièrement ses derniers temps où il a fallu continuer l'activité avec toute la précaution d'usage liées à la situation sanitaire que nous subissons.

Comme chaque année, nous déplorons la défection de nos collègues qui font valoir leurs droits à la retraite et qui ne continuent pas à militer pour la défense des acquis qu'ils ont pu obtenir grâce à l'action du syndicat. Je remarque que beaucoup parmi les nouveaux retraités n'ont plus la fibre syndicale que certains d'entre nous ont connue et pratiquée tout au long de leur carrière. Je suis le premier à le regretter, je réitère cette remarque chaque année pour faire passer le message auprès de nos camarades.

Heureusement il y a encore quelques militants comme vous qui n'oublient pas leur passé et qui persistent dans leur obstination à vouloir défendre et améliorer notre quotidien

A cet effet, j'ai sollicité l'organisation syndicale qui est à notre origine, le SGP, pour concrétiser un partenariat nous permettant un retour aux sources comme nous l'avons fait avec la FSMI.

J'ai une pensée particulière pour Christiane RADWINSKI qui quitté le Conseil d'Administration de l'association, conformément au R.I sur la limite d'âge. Avant d'être administrateur elle a gérée le secrétariat sous le mandat de mon prédécesseur et moi jusqu'à son départ à la retraite. Le Conseil d'Administration, réuni le 16 novembre 2021, a entériné formellement le résultat des élections du nouveau conseil d'administration de fin 2019. Cela fait suite une approbation transitoire effectuée en distanciel, suite aux restrictions sanitaires.

Je vous communique la nouvelle composition :

- **BABOURAM Jean**
- **LANDURAIN Georges**
- **BARGONI Michel**
- **MAIRET Jean-Claude**
- **BIRBA Robert**
- **OSOUF Jean-Louis**
- **GRAS Nadine**
- **RADWINSKI Michel**
- **HENOUX Anne- Marie**
- **FORINI Laurent**
- **GUINARD Marcel**
- **KOMOROWSKI Philippe**
- **HROMADA Claude**
- **LITTORIE Georges**
- **HUBERT Gérard**

A l'issue de ces élections le nouveau Conseil d'Administration **a avalisé le bureau proposé**, comme suit :

Que j'ai l'honneur de présider, je vous le présente :

- Vice-président : **Jean-Claude MAIRET.**
- Secrétaire : **Nadine GRAS**
- Trésorier : **Michel BARGONI.**
- Secrétaire adjoint : **Anne-Marie HENNOUX**
- Trésorier adjoint : **Georges LITTORIE**

Je vous demanderais après mon discours de vous prononcer sur le renouvellement, comme le stipulent les statuts.

L'actualité de ce début d'année nous a mis sous les feux des projecteurs, quand je dis, nous, je parle des retraités en général. Cela fait plusieurs années que nous entendons parler de la dépendance ou perte d'autonomie, qui se définit par l'impossibilité totale ou partielle d'accomplir seul certains actes de la vie quoti-

dienne (AVQ), comme par exemple se déplacer d'un lit à une chaise, s'habiller et se déshabiller seul, se nourrir seul, etc. Elle se manifeste généralement chez les personnes âgées

La Sécurité sociale, en particulier l'assurance maladie, est le principal financeur des politiques du handicap et de la dépendance avec la prise en charge de presque la moitié (46% en 2013) des dépenses totales.

Puis nous avons vu fleurir des établissements spécialisés dans ce domaine sous l'appellation EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui sont des maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre. Vous suivez comme moi l'actualité, je ne m'étalerai pas sur le sujet pour ne pas agacer certain dont mon épouse qui y sont farouchement opposé à ses structures

Encore une fois il est question de gros sous, et nous n'en n'avons pas. Se sont encore les vieux qui sont au centre de cette "pompe à fric", quand j'ai entendu le montant des sommes demandés aux familles, je pense que l'on pourrait séjourner dans des palaces pour moins cher.

Je ne reviendrais pas sur les profits énormes générés par la vaccination, sans nous expliquer réellement les bienfaits de se produit si ce n'est que ça évite les formes graves et certaines hospitalisations, circuler il n'y a rien à voir.

Petite précision, je suis vacciné.

Nous vivons dans une société dans laquelle je ne me reconnais pas.

Le triptyque LIBERTE EGALITE FRATERNITE est complètement dévoyé, particulièrement dans cette campagne présidentielle qui me donne l'impression que certain marchent sur la tête.

Je veux bien entendre que nous sommes libres de s'exprimer, de circuler d'avoir ses convictions. La liberté ne donne pas le droit à certain individu de proférer des déclarations outrancières, diffamatoire, mensongères et absurde. Plus c'est gros mieux ça passe. Quand une personne déclare que la Police tue, ça fait le «buzz», pour employer un mot à la mode, moi je pense que c'est une tactique de communication pour faire parler de soi, pour cause je ne savais même pas que ce personnage était candidat à l'élection présidentiel.

Je veux parler de PROUTOU.

Quand dans certain propos il est fait mention de la classe populaire et des plus aisés, c'est positionner les uns contre les autres, cela ne correspond pas à notre devise, c'est piétiner l'égalité et la fraternité. Si nous ne le sommes pas égaux matériellement nous le restons en droit.

La course à l'échalotte de celle ou celui qui sera sortira la plus grosse énormité donne le ton de la considération que la classe politique à pour son peuple.

J'aurai aimé entendre nos pseudos politiciens faire le bilan de la situation de notre pays et nous faire des propositions pour sortir de cette situation désastreuse et néfaste pour la majorité de nos concitoyens qui ne demande qu'à pouvoir vivre décemment.

En 50 ans nous sommes passé de 5 niveaux sociaux en France, l'ouvrier, l'agent de maitrise, le cadre, le cadre de direction et le patron avec un faible taux de précarité et de misère à deux faces, les riches et les pauvres en faisant court.

De nos jour la majorité des précaires sont venus gonflés le nombre d'individu dans la pauvreté, les ouvriers sont passés dans la précarité limite pauvreté, les agents de maitrise ont remplacés les ouvriers, les cadres et les cadres de direction se sont retrouvés au même niveau et le patron de plus en plus riche. Pour moi nous sommes dans une société décadente. Tout augmente, sauf les revenus comment peut-on vivre dans ce contexte, il faudrait plutôt parler de survie.

Quand j'entends nos politiques parler de la valeur travail, j'aimerais bien qu'ils viennent nous expliquer ce qu'ils entendent par cette expression, ce que j'observe c'est que nous avons de plus de mal à vivre avec les salaires que nous avons. Surtout quand on observe des entreprises qui préfère licencier pour maintenir les dividendes des actionnaires. On croirait entendre Coluche qui disait dans un de ces sketchs : «Expliquer moi de quoi vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer».

Nous sommes dans un tournant de notre société, nous avons du mal à subvenir à nos besoins avec nos revenus, salaires ou retraites, quand certain viennent nous abreuver de belle

parole et promesses qu'ils savent très bien ne pouvoir jamais tenir.

Pour couronner le tout la nature s'en mêle en nous infligeant une pandémie de grande envergure, un dérèglement climatique qui ne nous épargne pas en réduisant à néant quelques fois le labeur de toute une vie.

Certain critiquaient les retraités qui ont pu accéder à la propriété, sans se soucier des sacrifices qu'ils ont dû faire pour aspirer sur les vieux jours avoir un toit, en ne prenant ni vacances, ni certain plaisir de la vie avec des voyages par exemple ou un beau véhicule. De voir tout cela disparaitre avec les intempéries de plus en plus violents et conséquents que nous subissons, quel désespoir.

L'espoir fait vivre, c'est peut-être vrai ou ça l'a été, ce que je sais, ce n'est pas avec les politiciens que nous avons que notre avenir va s'éclaircir, avec de beaux discourt, des promesses en nous berçant d'illusions.

Ils nous conduisent tout droit vers les ténèbres. Le réveille sera dur pour nous, qu'ils fassent attention que ce ne soit pas un soulèvement.

Le jour ou le peuple s'éveillera, la France tremblera.

Je suis suffoqué par le discours politique sur les droits à la retraite. Parler de financement sans considération de l'humain est sidérant surtout quand dans la même déclaration un ministre fait le constat la désespérance de notre jeunesse qui n'a pas d'emploi pour quelques minutes après déclaré qu'il faut travailler plus longtemps.

Je me demande si les mégaphones que sont les représentants de la majorité se rendent compte des inepties qu'ils peuvent débiter en peu de temps.

Si les anciens ne laissent pas la place, ce n'est pas avec le manque criant de créations d'emplois que nous pouvons faire travailler nos jeunes concitoyens particulièrement ceux qui rentrent dans la vie active.

A aucun moment on ne pense à l'humain d'abord le profit et ensuite, celui qui en est à l'origine, le travailleur, nos grands penseurs ne parlent jamais des conditions de vie des salariés et de leurs besoins. Au lieu de fantasmer



Trésorier AGRPN Michel BARGONI

sur l'âge de départ à la retraite, il serait plus judicieux de parler de durée de cotisation, on ne peut pas mettre sur le même plan la durée du travail et les droits à pension.

Ces théoriciens confondent l'âge légal de départ à la retraite et le droit à pension à taux plein. La durée de cotisation devrait définir l'âge de départ.

Pour un salarié qui débute dans la vie active 18 ans et un autre qui après avoir effectué ses études débute à 28 ans, s'ils sont assujettis à l'âge unique de 68 ans, l'un cotisera pendant 50 ans et l'autre 40 ans.

Si on fixe la durée à 42 ans de cotisation par exemple le premier pourra prétendre à sa retraite à 60 ans et l'autre 70. Pour que cela il faut que le droit à la retraite soit sans décote

fixée à 60 ans, la majorité légale étant fixé à 18 ans.

Actuellement l'âge de départ est fixé à 62 ans, cela peut paraître raisonnable si l'on calcule une moyenne de début d'activité à 20 ans, dans l'hypothèse que je viens de soumettre.

Au moment de la négociation sur la prise en charge d'une part de la cotisation mutuelle par l'employeur état, les oublier sont encore les retraités. Comme pour les augmentations de revenus, pas un mot pour nous qui avons perdus avec la déconnection des retraités de la fonction publique sur l'indexation indiciaire.

Si au moins nous avions un pouvoir qui entendait, je précise bien entendre, pas se contenter d'écouter, je pense que le peuple c'est comment il vit et peux exprimer ses attentes, nos gouvernant décident dans des bureaux formés de "petits gris", j'entends par là l'énarchie. Nous ne vivons pas dans le même monde, leurs revenus représentent au moins 5 fois le nôtre, nous serions tous heureux au moins vivre mieux.

Malgré ce grand simulacre de rencontre avec le peuple orchestré par le mettre des horloges, c'est vrai qu'il a écouté les doléances suite aux mouvements sociaux, mais comme à son habitude il ne nous entend pas.
N'oublier pas les sachants, que le dernier rempart entre l'état et le peuple, ce sont les forces de l'ordre que nous représentons. Qui veut du respect s'en procure

Je ne suis pas nostalgique du "c'était mieux avant", c'est le passé, même en y mettant de la bonne volonté, nous pouvons nous en servir pour ne pas commettre les mêmes erreurs mais on ne peut rien changer. C'est pour cette raison que je préfère employer le terme "vécu" que "passé".

L'abstention étant le moyen d'expression le plus usité par la majorité des Français, les candidats brossent dans le sens du poil la grosse majorité des électeurs qui font parties du bas peuple qui a pris de l'importance avec l'apport de beaucoup de précaires issus de la politique menée depuis des années.

Ils viennent de s'apercevoir qu'une très grande majorité de salariés ne peuvent plus vivre avec le fruit de leur travail. Le slogan à la mode c'est l'augmentation des salaires. Il serait temps de se rendre compte car cela fait des années que le Parti communiste et sa filiale, la CGT, dénonce cet état de fait. Leur argument n'est pas si nul comme certain semblent dénigré.

Un salarié bien rémunéré paye plus d'impôt et de charge sociale, ce qui permet d'alimenter les caisses de l'état et des organismes sociaux. Ils préconisent la taxation des revenus du capital. C'est très bien, mais nous avons oublié un paramètre cela diminue les dividendes. Nous en avons fait l'expérience avec la période difficile que nous venons de vivre, plus la masse est en précarité plus les grosses fortunes s'engraissent.

Une phrase qui m'hérisse le poil c'est "pouvoir d'achat", pour moi cela ne veut rien dire si on se donne le temps de l'analyser. J'ai pour ma part toujours employé le terme "reste à vivre", c'est d'ailleurs ce que nous demandions aux rapporteurs de la caisse des prêts de la FLL quand nous la présidions, Pierrot FAUCHEUX, et moi quand j'ai pris sa succession.

S'il est vrai que j'ai une déformation par mon vécu syndical, nous connaissons nos fondamentaux, le but du syndicat c'est : la contestation, la négociation et les propositions. Ce triptyque est clair, mais notre pouvoir d'aujourd'hui n'a pas les mêmes définitions que nous pour eux la négociation c'est de vous communiquer leurs décisions même si ça ne ressemble à rien sans queue ni tête, pour eux les seuls propositions valables sont les leurs, d'ailleurs c'est ce qui se passe au parlement.

Il y a certaines choses à dépoussiérer, tel le nom de certains ministères, j'aurai changé le nom du ministère du travail en ministère de l'emploi, car de nos jours il existe certes des emplois mais le travail fait défaut, surtout si nous prenons l'exemple de nos dirigeants qui s'emploient à tout sauf à travailler pour sortir le pays dans le marasme qu'ils l'ont mis.

Le ministère de l'éducation nationale, je l'aurai appelé ministère de l'instruction, ce qui serait plus en adéquation avec la réalité. Les enfants reçoivent un semblant d'instruction mais en aucun cas une éducation, qui est d'ailleurs d'évolue aux parents.

Je ne peux pas terminer mon intervention sans avoir une pensée pour tous nos frères d'armes qui exercent ce métier si souvent décrié mais jamais égalé, celui de "gardien de la paix".
Là aussi l'actualité nous montre que ce dévoue-



ment est lourd à porter pour certain, avec cet ultime appel de détresse matérialisé par le suicide qui deviens un fléau dans la profession. Pour eux respect et dignité, restons uni et fort dans cette turbulence.

Je rappelle à nouveau, à nos chers Secrétaires Généraux, le slogan qui n'a plus cours dans nos instances syndicales mais qui m'a fait vibrer et militer au sein de notre organisation :

" Nous nous battons pour ceux qui sont là, ceux qui sont partis et ceux qui viendront ", on a l'impression aujourd'hui que les mots qui persistent sont ceux du début et de la fin, mais le centre a disparu, c'est-à-dire nous " ceux qui sont partis ", les retraités.

Nous ne pouvons que souhaiter des jours meilleurs pour nous tous, car c'est comme cela que nous vivrons dans la paix, la joie, l'espérance, la confiance et en toute sérénité.

" Ne pas avoir faim, ne pas avoir soif, ne pas avoir froid ; celui qui dispose de cela, et a l'espoir d'en disposer à l'avenir, peut lutter comme il arrive, et coulera des jours heureux. Lorsque l'avenir est sans espoir, le présent prend une amertume ignoble ".
EPICURE

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Vive l'U.S.G.P-F.O.

Vive la F.S.M.I

Vive la Confédération Force Ouvrière

Vive l'A.G.R.P.N.

Ce n'est qu'un début, continuons le combat.

RETOUR EN IMAGE **SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** DU JEUDI 17 MARS 2022









Rapporteur de la Commission de Contrôle des Comptes
Jean-François LE BOUDEC



Représentant National UNITE SGP POLICE Jean-Christophe COUVY



représentant de la BFM
Frédéric PHILLIPS

INTERVENTION DU RESPONSABLE DE LA SECTION UNITE SGP POLICE FO DE LA RÉGION ILE DE FRANCE

Monsieur le Président, Cher Jean,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant tout vous remercier Monsieur le Président au nom d'UNITE SGP POLICE Ile de France et en mon nom propre, pour votre invitation à cette Assemblée Générale 2022.

C'est avec une certaine émotion que je me retrouve face à vous, Mesdames et Messieurs les membres de l'Association Générale des Retraités de la Police Nationale.

L'AGRPN, c'est avant tout, la mémoire du syndicalisme policier et surtout celle du Syndicat Général de la Police.

UNITE SGP POLICE IDF, crée voici bientôt 10 ans s'efforce d'être le digne héritier du SGP et de son père fondateur Paul RIGAIL.

1924-2022 98 ans de combat au service des Policiers et des retraités de la Police Nationale.

J'ai donc accepté la lourde charge de succéder à Nathalie ORIOLI en tant que Secrétaire Régional Paris et Secrétaire National Délégué Ile de France. On ne remplace pas Nathalie, on lui succède.

Je sais l'indéfectible respect de Nathalie pour les « ainés » de la Police Nationale au travers de l'AGRPN et plus particulièrement pour Jean, son Président.



Responsable Ile de France **UNITE SGP POLICE Bruno ANGELO**

Je serai dans la continuité de ma prédécesseur, je suis fier d'accueillir au sein de notre siège francilien, rue des ORTEAUX, les bureaux de l'AGRPN. Jean, aux ORTEAUX, tu es chez toi !

La Police Nationale a changé ... Les Policiers ont changé ... le métier de Policier a changé... la rue a changé ...mais une chose ne change pas ! Les Gardiens et Gradés sont corvéables à merci.

En situation de crise sociale, économique, institutionnelle, sanitaire, terroriste ou de guerre, on trouve toujours les mêmes en première ligne comme derniers remparts de la République Ce fut vous, c'est à notre tour et demain ce sera à celui des générations futures de Policiers ! Je ne rentrerai pas dans un débat politique car ce n'est pas mon rôle.

UNITE SGP POLICE Ile de France se bat contre la paupérisation de la Police Nationale, contre l'injustice sociale entre les corps de la Police Nationale, pour de meilleurs conditions de travail et une reconnaissance financière et sociale à la hauteur de la dangerosité et de la pénibilité de notre métier.

Je n'oublierai pas non plus la politique du chiffre qui n'a jamais disparue malgré l'annonce faite par Manuel VALLS alors ministre de l'intérieur en 2012 de sa fin officielle. Officieusement, la réalité est tout autre.

Je ne saurais finir cette liste non exhaustive sans dénoncer un management nocif de certains « hauts gradés » de notre hiérarchie.

On nous parle de management bienveillant, de management participatif mais il est impératif de retrouver un management à la hauteur du mal-être de notre profession.

Permettez-moi également d'avoir une pensée émue pour nos collègues qui ont décidé de nous quitter prématurément. Depuis le début de l'année, ce sont 20 collègues qui sont passés à l'acte.

UNITE SGP POLICE adresse ses plus sincères condoléances à leur famille, à leurs proches et plus largement à l'ensemble de la Police Nationale. Le suicide est un fléau ; Chacun a son niveau doit être responsable et lutter pour enrayer cette vague sans précédent.

Mesdames et Messieurs, 98 années d'existence et les combats restent les mêmes !
Nous n'avons fait que prendre votre relève.
UNITE SGP POLICE mènera ces combats dans l'intérêt de nos collègues avec abnégation. Des combat, il y en a ….D'autres sont à venir …

Nous sommes au cœur d'une loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur. UNITE SGP POLICE en est l'initiateur au travers du beauvau de la sécurité que nous avons déclenché. Certaines avancées significatives ont été actée mais UNITE SGP POLICE poursuit son combat car nous ne pouvons laisser certains de nos collègues sur le quai de la gare.

Le candidat/président annonce vouloir repousser l'âge de la retraite à 65 ans et supprimer les régimes dérogatoires. Le régime universel est en route. Aujourd'hui, l'âge légal de départ pour les fonctionnaires de Police est fixé à 57 ans. Très peu peuvent en bénéficier avant car notre législateur a instauré une décote de 5 % par annuité manquante. 65 ans sur la voie publique …la délinquance a de beaux jours devant elle. La crise économique guette, l'inflation prévue de 4% pour 2022. Depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu 22% de leur pouvoir d'achat.

Une revalorisation du point d'indice, sans plus de précisions a été annoncé par le gouvernement en ce début de semaine. Mesure électoraliste ou pas, le point d'indice pour l'ensemble des fonctionnaires est gelé depuis 2010 à l'exception de 2 légères augmentations en juillet 2016 et janvier 2017 sous la présidence de François HOLLANDE. Le policier de la Préfecture de Police qui veut accéder à la propriété est obligé de s'éloigner au-delà des frontières du raisonnable en ce qui concerne les temps de trajet.

Je pourrais continuer longtemps à mettre des mots sur des maux.

Je peux vous assurer qu'UNITE SGP POLICE Ile-de-France sera dans la continuité de l'esprit du SGP, de celui que vous avez porté et défendu avec honneur et que nous sommes fiers à notre tour de perpétuer aujourd'hui : le combat pour la défense des intérêts des Policiers.

Merci à vous.

Merci Monsieur le Président, merci Jean.

Vive la Police Nationale !

Vive UNITE SGP POLICE !

Vive l'AGRPN !

INTERVENTION DE L'UFR FO

Chers Camarades,

Je remercie votre Président pour l'invitation à votre congrès malheureusement une convocation par le corps médical m'empêche d'être avec vous aujourd'hui. C'est donc notre camarade Françoise qui me remplacera.

Je voulais vous parler de l'Union Fédérale des Retraités Force Ouvrière.

Si les pensionnés de l'Etat ont les mêmes revendications que l'ensemble des retraités (pouvoir d'achat, accès à la santé , etc ...) Ils ont également des revendications spécifiques. C'est le rôle de l'UFR, FO de les porter.

Nous venons d'en avoir un exemple avec la réforme de la protection sociale complémentaire pour la Fonction Publique de l'Etat.

La Ministre Mme de MONCHALIN a présenté l'année dernière une réforme dans le but de rendre obligatoire. La participation de l'état employeur à hauteur de 50% de la cotisation de base de la complémentaire santé.

En contre- partie, un appel d'offre doit choisir par ministère un seul prestataire (une mutuelle ou un assureur à but lucratif) L'adhésion au contrat collectif de la complémentaire sera obligatoire pour tous les actifs (quelques cas dérogatoires possibles)

- La participation de l'état employeur n'est obligatoire que pour les actifs
- Les retraités étaient les oubliés et les perdants de la réforme

L'UFR FO a immédiatement écrit à la Ministre pour lui signifier notre colère et notre indignation.
Nous av
ons rédiger plusieurs communiqués et nous avons avec l'aide de la Fédération des Fonctionnaires FO pesé sur les négociations. De même le 15 décembre, nous avons remis à tous les députés de la majorité (LREM et MODEM) une lettre rappelant nos exigences.



Représentante de **l'UFR FO**
Françoise LEMAUF

Nos actions n'ont pas été vaines car dans la version définitive présentée par la Ministre au mois de janvier, toutes nos revendications ont été prises en compte.

A savoir :
- L 'adhésion des retraités au nouveau contrat collectif sans condition d'âge ou d'état de santé ne pourra pas être refusée.
- Les retraités bénéficieront du même panier de soins que les actifs et des mêmes prestations.
- La solidarité intergénérationnelle est actée et financée dans la même réforme.
- Le panier de soins a été amélioré de manière satisfaisante (supérieur à l'ANI de la sécurité sociale)
- Les cotisations des retraités ne pourront excéder 150% de la cotisation médiane retenue.
- La cotisation des retraités ne pourra être augmentée à partir de 75 ans.

> « Je vous encourage à faire entendre la voix des retraités dans les négociations entre votre ministère et les organisations syndicales représentatives, ceci pour améliorer l'accord tant sur le panier de soins que sur la part de solidarité intergénérationnelle. »

Cette réforme interministérielle constitue un socle minimum qui pourra être améliorée dans les négociations ministérielles qui vont s'engager (panier de soins, solidarité, etc ..)

La mise en place de la réforme au niveau ministériel se fera en fonction des dates d'échéances du référencement des mutuelles.

Une particularité pour le ministère de l'Intérieur qui n'a pas référencé de mutuelle.

Je vous encourage à faire entendre la voix des retraités dans les négociations entre votre ministère et les organisations syndicales représentatives, ceci pour améliorer l'accord tant sur le panier de soins que sur la part de solidarité intergénérationnelle.

Les prestataires candidats à l'appel d'offre devront présenter des contrats dont le montant des cotisations et la qualité des prestations proposées seront déterminantes.

L'état employeur participera à 50% de la cotisation de la complémentaire santé, mais vous l'avez bien compris pour les seuls actifs, rien pour les retraités, ce qui est particulièrement injuste.

Aussi nous venons de poser une demande d'audience à fin d'exiger la déduction fiscale ou le crédit d'impôt sur le montant de la cotisation complémentaire santé des pensionnés et retraités de la Fonction Publique de l'Etat.

Cette mesure aurait le double intérêt de rendre du pouvoir d'achat aux pensionnés mais aussi de mieux satisfaire leur accès aux soins.

Les déserts médicaux, les dépassements d'honoraires scandaleux, la situation critique dans les EPHAD font également partie de toute notre attention et notre mobilisation.

Je vous souhaite un très bon congrès,

Vive l'AGRPN
Vive l'union Fédérale des retraités FO
Vive le syndicalisme libre et indépendant
Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière.

INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA MGP

Benoît Briatte remercie Jean BABOURAM, Président de l'AGRPN pour son invitation à cette assemblée générale et adresse les saluts fraternels du Conseil d'Administration et des membres du Bureau aux délégués présents.

La MGP est la Mutuelle des Policiers actifs et retraités et je suis particulièrement satisfait d'être parmi vous aujourd'hui.

La situation des mutuelles est très incertaine et il se dit particulièrement inquiet sur l'avenir des organismes complémentaires d'assurance maladie dans notre pays, suite aux récentes réformes mises en œuvre, il déclare que ceux-ci vont devoir faire preuve de créativité et se réinventer.

La question des retraités est d'actualité dans le dispositif de la Fonction Publique. En effet, depuis le 01 janvier 2022, chaque fonctionnaire perçoit 15 euros par mois transitoirement pour l'aider à payer sa cotisation mutualiste, uniquement pour la partie santé et non pour le complément de traitement, la garantie décès ou la garantie dépendance. Ceci est une avancée intéressante mais il s'avère que la déclinaison dans les années à venir va poser problème.

Le contrat va être revu au niveau des garanties et des prestations ne vont pas retenues comme le complément de traitement, la garantie décès ou la dépendance.

Ce qui est très pénalisant pour les adhérents qui cotisent depuis de nombreuses années à cette garantie qui intervient sur la solidarité intergénérationnelle à l'heure actuelle et qui risque de disparaître. Pendant 5 ans, les tarifs seront maîtrisés et puis après c'est l'inconnu ! Notamment pour les retraités car les actifs devront signer un contrat à adhésion obligatoire qui sera moins cher car plus de réseau commercial ni permanence de personnel à disposition.

Le choix des complémentaires va être fait ministère par ministère dans le cadre d'un appel d'offre, avec les organisations syndicales, ils



pourront choisir un ou plusieurs groupements mutualistes ou assurantiels. L'appel d'offre sera renouvelé tous les 6 ans et d'ores et déjà, quid des mutuelles qui ne seront pas retenues ? la Mutualité Française calcule la disparition de 15 000 emplois d'ici 2 ans, d'autant que la résiliation infra-annuelle a été mise en place.

Le projet de « grande sécu » imaginée par Olivier VERAN contrarie toutes les réformes en cours et notre métier devra être réinventé à nouveau donc quid des organismes complémentaires d'assurance maladie qui vont être intégrées au sein de la Sécurité Sociale ?

Se projeter dans l'avenir est très compliqué à l'heure actuelle.

Il revient sur le montant de l'action sociale à la MGP qui s'élève à 2 millions d'euros par an et rappelle que celle-ci vient en aide aux adhérent(e), notamment les veuves et veufs qui ont de faibles ressources avec la minoration de cotisation, les secours exceptionnels en cas notamment de dépassement d'honoraires importants et la prise en charge des consultations psy tant pour les actifs que pour les retraités. Il se tient à la disposition des délégués pour d'éventuelles questions.

L'intervention du Président de la MGP **Benoît BRIATTE** sur l'évolution **de la protection complémentaire d'assurance maladie des retraités** a suscité de l'inquiétude dans l'assemblée et plusieurs délégués sont intervenus sur le sujet.

Le Conseil d'Administration de l'AGRPN s'engage à **suivre cette réforme avec attention** et à informer les adhérents de la suite donnée à ce dossier.

VŒUX ET RÉSOLUTIONS

Les retraités de la Police Nationale, Adhérent(e)s de l'Association Générale des Retraités de la Police Nationale, réunis à PARIS en assemblée générale le jeudi 17 mars 2022.

Regrettent que notre République « Une et indivisible » se délite progressivement face à l'aggravation des fractures idéologiques et sociales, très éloignées de la fraternité, du vivre ensemble et de l'esprit Républicain qui constitue le fondement de notre pays.

Rassembler les personnes malgré leurs divergences n'appartient qu'à ceux qui connaissent la valeur de l'être humain

Constatent la déconnection des élites du reste de la population, qui igorent et n'arrivent plus à appréhender la réalité économique et sociale de notre pays en se coupant particulièrement des catégories défavorisées.

S'indignent de l'impact croissant des réseaux sociaux dans le façonnement des opinions, ces derniers véhiculent un flot continu de fausses informations tandis qu'augmentent le nombre d'internautes, touchés par l'ignorance et adeptes de la fameuse « théorie du complot ».

Cette dérive est inquiétante pour la démocratie et va de pair avec la perte d'influence des médias traditionnels.



Secrétaire AGRPN
Nadine GRAS

N'oublient pas «le lourd tribu» payé par les seniors lors de la pandémie, révélant la désastreuse politique budgétaire de l'hôpital public depuis plusieurs années avec la suppression de milliers de lits et le manque criant de personnel soignant.

Dénoncent la politique d'accès aux services publics qui consiste à dématérialiser tous les documents administratifs mais aussi les contacts téléphoniques ex : (taper 1, 2, 3 etc....) ainsi que les relations quasi obligatoires par e-mails d'autant que les retraités n'ont tous pas les moyens d'investir dans du matériel informatique.

Sont effarés du scandale dénoncé par les révélations du livre-enquête, confirmées par les témoignages des familles sur la maltraitance des résidents dans certaines EPHAD tout en sachant que ces dérives étaient connues depuis longtemps.

S'interrogent sur l'efficacité des contrôles menés par les différentes autorités quant aux conditions de vie des résidents, alors que ces établissements bénéficient de subventions importantes sans compter le reste à charge très élevé demandé aux résidents et à leur famille. Les informations diffusées révèlent que les EPAHD du secteur privé sont davantage motivées par **une logique purement comptable** afin de verser des dividendes à leurs actionnaires plutôt que de s'attacher au confort et à la dignité de leurs résidents.

Espèrent la prise en compte par les pouvoirs publics de la dégradation de la santé psychologique des personnes âgées, en y apportant outre une surveillance médicale, des mesures d'aide, de soutien et d'accompagnement, indispensables à leur mieux-être.

S'inquiètent de la situation financière des retraités, veuves et veufs qui sont pour certains à la limite du seuil de déclenchement des aides sociales. Pour 2022, on prévoit d'ores et déjà une hausse de 10% du coût des énergies, sans compter la hausse crescendo du prix des produits alimentaires.

> “ Espèrent la prise en compte par les pouvoirs publics de la dégradation de la santé psychologique des personnes âgées ”

Dénoncent des pensions quasiment gelées depuis plusieurs années et revendiquent une revalorisation prenant en compte les hausses précitées. Les retraités occupent une place primordiale dans l'équilibre économique et social de notre société, leur pouvoir d'achat doit être préservé. A la veille d'échéances politiques majeures, ils ont droit à une considération de nos dirigeants.

Sont attentifs aux négociations entre les organisations syndicales et les pouvoirs publics, les organismes complémentaires d'assurance maladie référencés pour les fonctionnaires devraient assurées une certaine solidarité entre les actifs et les retraités.

Dénoncent l'injustice de l'augmentation annuelle en pourcentage appliqué aux retraités sur le montant déjà très élevé de leur cotisation mutualiste car il génère une augmentation beaucoup plus importante que sur celle d'un actif.

Sont vigilants sur le projet « grande sécu » évoqué en octobre 2021 par Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé, qui envisage une prise charge quasi-totale des dépenses de santé. Son ambition risquant de conduire à une protection sociale à deux vitesses.

Rappellent que nos fondamentaux sont « à chacun, selon ses besoins » et non « chacun, selon ses « moyens »

S'inquiètent de la détresse psychologique des policiers entraînant un nombre croissant de suicides et ils apportent toute leur compassion aux familles et leur soutien aux acteurs mobilisés contre ce fléau.

S'inclinent avec respect devant leurs camarades victimes du devoir, ont une pensée pour tous les amis retraités et actifs qui nous ont quittés et assurent à leurs familles une entière fraternité et solidarité

Apportent leur soutien au bureau et au conseil d'administration pour toutes les actions qu'ils seraient amenés à entreprendre pour l'avenir de l'A.G.R.P. N et de ses adhérents.

Réaffirment plus que jamais leur attachement à une police au service de la population, de la démocratie, **aux valeurs Républicaines**, que sont **la fraternité, la liberté, l'égalité et la laïcité.**

HOMMAGE
À CHRISTIANE RADWINSKI



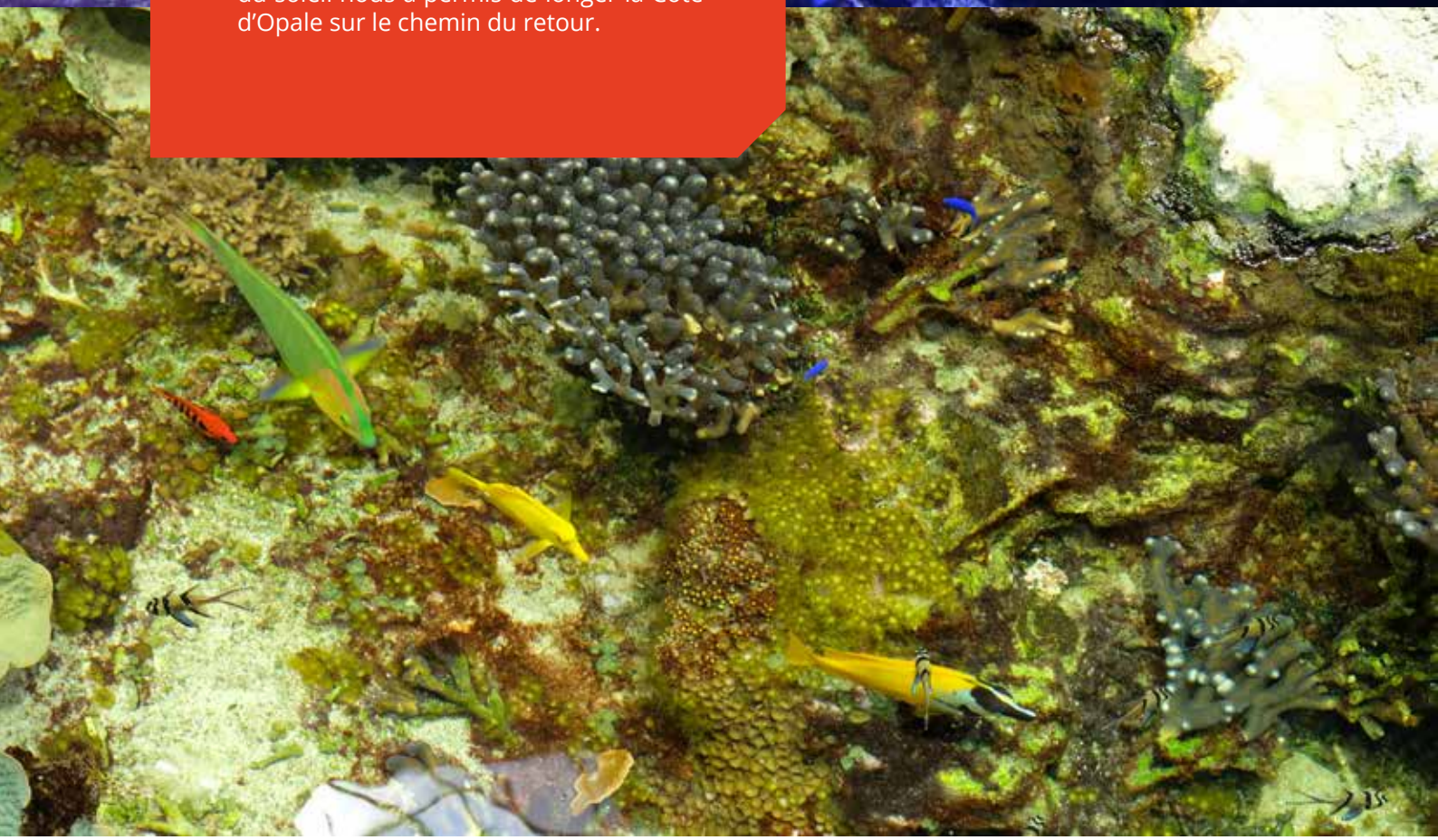
Remise de la médaille ancien administrateur à Chistiane RADWINSKI

LA JOURNÉE **LOISIRS** DU JEUDI 19 MAI 2022





Après un départ matinal, nous sommes arrivés sous la pluie à BOULOGNE/MER pour une visite au « Nausicaa » le plus grand aquarium d'Europe. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et dans une ambiance conviviale. Le retour du soleil nous a permis de longer la Côte d'Opale sur le chemin du retour.



NÉCROLOGIE

Au nom de l'A.G.R.P.N. Le Président et le Conseil d'Administration
Présentent aux familles endeuillées leurs plus sincères condoléances

FAGOTHEY CAMILLE	99	CHAMPIGNY /MARNE	VAL DE MARNE
FORET HUBERT	89	TOURNON ST PIERRE	INDRE ET LOIRE
MUZARD JEANNE	99	CHAMPIGNY SUR MARNE	VAL DE MARNE
NERA MARIE-JEANNE	100	PARIS	PARIS
MASSELIN GERARD	84	ST BREVIN LES PINS	LOIRE-ATLANTIQUE
LOUESDON LOUISE	97	BAGNEUX	HAUTS-DE-SEINE
DEVAUX YVONNE	99	SEYSSINET-PARISET	ISÈRE
BIZEAUX MARCEL	92	MENETOU/NAHON	INDRE
MOLS PATRICIA	85	VILLIERS /MORIN	SEINE-ET-MARNE
DAUPHIN MARIE-MAURICE	84	DRAGUIGNAN	VAR
BRUGNAUD ROGER	95	ISSY LES MOULINEAUX	HAUTS-DE-SEINE
DENHEZ DANIEL	71	LIGNY EN CAMBRESIS	NORD
CAUCHIE PIERRE	95	GONESSE	VAL D'OISE
GRAND PIERRE	88	BAGNEUX	HAUTS-DE-SEINE
CROIZE BERNARD	86	FREJUS	VAR
DUGOT ANDRE	85	MUR DE SOLOGNE	LOIR-ET-CHER

SARVAL

SARIA Group

RESPECTER | VALORISER | INNOVER

SARVAL est spécialisée dans l'élaboration de substrats protéiques à base de matières d'origine animale, destinés à être utilisés en fertilisants, en alimentation pour l'aquaculture ou en application technique pour l'industrie chimique. SARVAL dispose de deux sites industriels transformant les sous-produits animaux de catégorie 3 contenant du ruminant.





www.saria.fr

SARVAL EST
Établissement de Mulhouse
Tél : 03.89.31.04.36
Fax : 03.89.61.73.85
Email : pascal.wilser@saria.fr